



VOTEZ pour l'équipe CNE



Vert l'Avenir

Novembre 2020 / 2

Publication de la CNE AG

Edito

DANS CE NUMÉRO

- 1. Edito
- Nos ambitions au sein de l'entreprise et du secteur pour cette législature

Nous voulions partager avec vous nos ambitions pour les 4 années à venir

Le Stress, la digitalisation croissante, un droit à la formation mais aussi un pilier de notre démocratie solidaire belge : la sécurité sociale.

Sans oublier le télétravail qui s'impose petit à petit comme mode de vie au quotidien, tels sont les enjeux des années à venir.

Bonne lecture!

votez pour l'équipe CNE!

LISTE





Email

Elections Sociales

Facebook

Intranet CNE AG

Programme

Nos ambitions au sein de l'entreprise et du secteur pour cette législature

Le <u>stress</u> reste un souci quotidien et majeur pour bon nombre de travailleurs. Mettre en place une vraie prévention du stress est essentiel pour le réduire voire le supprimer au sein de l'entreprise! Cela passe par une séparation claire entre vie professionnelle et vie privée, plus difficilement réalisable en télétravail pendant les périodes de confinement que se succèdent, mais également par une réflexion de ce qu'impliquent les déplacements quotidiens vers le lieu de travail, que ce soit via les transports en commun ou avec des moyens privés.



La <u>digitalisation</u> ne cesse de se développer pour répondre aux exigences des personnes « connectées » et pour qu'AG reste une entreprise de pointe compétitive et rentable. C'est de manière constructive que l'équipe CNE/CSC participera aux discussions et négociations afin d'anticiper au mieux les conséquences de cette digitalisation sur la qualité et sur le nombre d'emplois au sein de notre entreprise.

La CNE/CSC, plus que jamais, veut que le droit à la formation annuelle de 4 jours soit individualisé car



tant les jeunes que les moins jeunes ont besoin d'une remise à niveau régulière pour s'adapter aux changements de l'entreprise et pouvoir ainsi évoluer dans leur carrière.

Les mandataires de l'équipe CNE/CSC sont persuadés que chacun a sa <u>place</u> au sein de l'entreprise. Le travail valorisant et l'esprit d'équipe doivent remplacer l'esprit de compétition individuel qui pousse à se comparer et à être comparé aux autres dans le seul but d'augmenter la productivité!

La diminution de l'ONSS payé par les employeurs, cadeau du Gouvernement Michel, devait permettre la création d'emplois. Si ce fut bien le cas pour les PME, bon nombre de grandes entreprises n'ont pas créé ces emplois tant attendus et cette diminution du financement des Lois Sociales est venue grossir les bénéfices de certaines entreprises et donc les dividendes payés aux actionnaires.

La période « COVID 19 » que nous traversons montre, à suffisance, combien le rôle de la <u>Sécurité</u> <u>Sociale</u> est primordial. Nombre de métiers « publics » de première nécessité ont besoin d'un refinancement pour être attractifs. Comment allons-nous financer la croissance des indemnités, souvent insuffisantes, qui ont été allouées aux indépendants obligés de cesser leur activité? Comment allons-nous financer les « droits passerelles » et « chômages techniques » générés par la crise? Comment allons-nous financer la bulle d'oxygène bien nécessaire offerte aux parents de jeunes enfants dans le cadre du congé parental Corona? Avec les cadeaux financiers attribués aux entreprises?

Pour la CNE/CSC le juste financement de la <u>Sécurité Sociale</u> doit redevenir une priorité!



Bien que l'équipe CNE/CSC ne privilégie pas le « Plan Cafétéria » car tout ce qui n'est pas « salaire poche » n'est pas pris en compte en cas de maladie ou d'accident pas plus que pour votre pension légale, ... elle continuera à analyser en profondeur les éventuels aménagements de ce plan afin de garantir une sécurité du libre choix de chaque travailleur. C'est par un dialogue constructif que l'équipe de la CNE/CSC souhaite aboutir à un(des) accord(s) équilibré(s) afin de signer une Convention Collective de Travail (CCT) qui prévoira les règles d'application pour :

- △ Une bonne indemnisation des frais de déplacements « domicile lieu de travail »
- △ Une juste gestion et une bonne rémunération du **télétravail.**
- La CNE/CSC privilégie toujours la conclusion d'une CCT afin que tous les collaborateurs bénéficient des mêmes droits.
- Sans relâche les membres de l'équipe CNE/CSC s'investiront également dans de grandes causes sociétales et environnementales en participant aux actions qui seront programmées et en suggérant des pistes écoresponsables et durables chez AG.
- Au niveau sectoriel, nous défendrons les droits de <u>tous</u> les travailleurs de la Commission Paritaire 306, en privilégiant les contrats fixes plutôt que les contrats temporaires, en veillant à ce que les fins de carrière puissent être allégées un maximum et en préconisant une adaptation juste des salaires.
- En conclusion, cette crise du Covid n'est-elle pas l'occasion de s'arrêter pour réfléchir plus loin à des modes de travail et de vie différents? Nous avons pu passer pratiquement du jour au lendemain d'un job au bureau couplé à 1 jour à la maison à du télétravail à 100%.

Et si c'était le moment d'imaginer une société différente ?

Notre équipe reste à l'écoute de vos préoccupations. N'hésitez-pas à lui faire part de vos soucis, remarques, suggestions, ...!

